

République Française
**DEPARTEMENT
 DU GERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU
 CONSEIL MUNICIPAL**
 de la commune de
CASTERA LECTOIROIS

Séance du 04 mai 2012

N° 2012-66

en exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	11	11

Date de la convocation

27/04/2012

Affichage de la convocation

27/04/2012

L'an deux mille douze le 04 mai à 20 heures 30,
 Le conseil municipal de la commune de CASTERA
 LECTOIROIS, légalement convoqué, s'est réuni en
 séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de
 Mr Guy VERDIER, Maire.

Etaient présents : Eric COTAYNE, Guy VERDIER,
 Danièle SALA, Jean-Pierre BARRIEU, Alain VACQUE,
 Nicole MARTY, Béatrice MAZZONETTO, Claude
 FANTONI, Jean-Pierre CANDELON, Alain MARSAN,
 Roger PARREIN

M Alain MARSAN a été nommé secrétaire de séance.

Cimetière communal

Tarifs des concessions applicables à compter du 1^{er} juin 2012

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2223-15 et R. 2223-11,

Vu les travaux d'agrandissement du cimetière réalisés en 2010/2011

Vu la délibération du conseil municipal en date du 30 novembre 2001 fixant les tarifs des concessions au cimetière

Après avoir entendu en séance le rapport de M. Guy VERDIER, Maire, proposant de modifier les tarifs des concessions funéraires à compter du 1er juin 2012 suite aux travaux d'extension et d'aménagement réalisés par la commune.

après en avoir délibéré,

par 11 voix pour,

- Autorise les concessions funéraires dans le cimetière communal
- FIXE ainsi qu'il suit les tarifs des concessions funéraires dans le cimetière communal, applicables à compter du 1^{er} juin 2012 :

CAVEAUX ET PIERRES TOMBALES			
Durée des concessions	Emplacement 3m ²	Emplacement 5m ²	Emplacement 6m ²
30 ans (200€ m ²)	600 €	1 000 €	1 200 €
Perpétuelle (500€m ²)	1 500 €	2 500 €	3 000 €

CAVURNES	tarif
pour une durée de 30 ans	500 €
pour une durée perpétuelle	1 000 €

COLUMBARIUM	tarif
pour une durée de 30 ans	500 €
pour une durée perpétuelle	1 000 €

CAVEAU COMMUNAL	tarif
Pour une durée de 6 mois	gratuit
Du 7 ^{ème} au 12 ^{ème} mois	15€ / mois
Du 13 ^{ème} au 18 ^{ème} mois	30€ / mois
Du 19 ^{ème} au 24 ^{ème} mois	50€ / mois

DIT que ces recettes seront imputées sur le budget communal.

Fait et délibéré à CASTERA LECTOIROIS le 04 mai 2012

Le Maire,
Guy VERDIER

